

Sujet : [INTERNET] Eolien

De : Pauline van Rooijen <p.v.rooijen@gmail.com>

Date : 10/12/2018 21:45

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur, je vous demande de donner un avis défavorable à l'implantation d'aérogénérateurs industriels géants aux portes de la Brenne, à Argenton, Celon et Vigoux.

Ce dossier représente des dangers multiples pour la population : trop près des voies de circulation (autoroute, route départementale), des axes indispensables pour la vie économique, de surcroît, en plein milieu de notre bocage, réservoir de biodiversité et de paix.

Récemment, une machine s'est effondrée de tout son long dans le Loiret : preuve en est de leur dangerosité et leur impossible contrôle en plein milieu de nos lieux de vie et de passage.

Entre effondrement, chutes de pales, chute de glace, nuisances des infrasons et visuelles, ces machines n'ont rien à faire dans notre territoire. Trop de risques, trop de dangers, cette technologie n'est pas adaptée du tout : ni ici ni même ailleurs.

Dans notre secteur central de la France, on les installe en dépit du bon sens géographique et climatique. Notre secteur n'est pas un gisement de vent. Elles ne produiront pas assez au regard de tous les dangers, risques et nuisances qu'elles vont nous apporter, à nous, aux chiroptères, grues et tout le reste de la biodiversité dont nous profitons tous les jours, ici en Boischaut sud.

Cordialement, Alexander van Rooijen

--

Hartelijke groet, Pauline.